

DÉPARTEMENT DU GERS – COMMUNE DE
DURAN

D É C I S I O N - N°13

OBJET : Tarifs location salle polyvalente

Le maire de la commune de DURAN
Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération n°20 du 20 mars 2026 donnant délégation de pouvoir au maire et pour la durée de son mandat ;
Vu la décision n°11 du 20 juillet 2026 ;

DECIDE :

ARTICLE 1 : D’appliquer les tarifs modifiés suivant pour la location de la salle polyvalente 6 rue Louis Aragon :

Particuliers	Associations	ENTREPRISES
Location uniquement en fin de semaine (vendredi 16h au lundi 8h30)	(uniquement grande salle)	
Habitants de Duran Petite salle : 300 € Salle complète : 600 €	Associations domiciliées à Duran La mise à disposition de la salle est gratuite pour les associations qui proposent des activités avec entrée libre. Si entrée payante (en sus des adhésions) : forfait journée 8h de 120€ (15€ / h)	Forfait journée ; 1000 € (de 8h30 à 18h30) Forfait fin de semaine 1800€ (du vendredi 16h au lundi 8h30)
Extérieurs à Duran Petite salle : 600 € Salle complète : 1 200 €	Associations extérieures à Duran Quelle que soit l'activité : Forfait journée 160€ (20€ / h)	
Forfait ménage : 200 € (sur demande)		
Toute autre demande sera étudiée au cas par cas et accordée sur demande de M. le maire		

ARTICLE 2 : D'informer le conseil municipal de cette décision lors de sa prochaine réunion.

Fait à DURAN, le 21/09/2026

Signature Le Maire
numérique de
Ludovic LE BOULCH
Date : 2026.09.21
'21:58:57 +02'00
Ludovic LE BOULCH
Le maire, Ludovic LE BOULCH

